



FROBERVILLE

JOURNAL MUNICIPAL



Mairie de Froberville

690, Rue d'Étretat

76400 FROBERVILLE

Tél. : 02.35.27.31.28

Fax : 02.35.27.33.37

@ : mairiedefroberville@wanadoo.fr

Horaires d'ouverture au public

Lundi : 9h-12h / 16h-18h

Mardi : 9h-12h / 14h-16h

Jeudi : 9h-12h / 14h-16h

Vendredi : 9h-12h / 16h-18h

Site internet :

www.froberville.fr

Le mot du Maire

Chères Frobervillaises, chers Frobervillais,

En ce début juillet, une année scolaire à l'école de Froberville vient de se terminer. Année à nouveau particulière avec les mesures sanitaires mises en place, modification du planning des vacances mais heureusement maintien des cours en présentiel. Les élèves du CM2 ont validé leur année par le passage en 6^{ème} à la clé. Nous les avons récompensés récemment avec la remise d'une calculatrice scientifique. Ce sont donc 17 enfants qui quittent notre école. Le nombre de nouveaux inscrits étant moindre, nous étions menacés d'une fermeture de classe pour la rentrée prochaine. Heureusement, cela n'a pas été validé par l'Académie mais le problème va se reposer dans un an avec cette fois-ci le départ de 22 élèves !

Nous espérons que l'ouverture de la nouvelle résidence Séminor nous apporte quelques enfants supplémentaires.

Malgré une météo catastrophique pour un mois de Juillet, le centre de loisirs a ouvert ses portes le 7 juillet dernier, proposant ainsi à nos enfants des activités durant l'été.

Le comité des fêtes a maintenu son vide-grenier le 18 juillet et les organisateurs espèrent vous voir nombreux. Le contexte sanitaire encore incertain et la complexité des mesures à prendre, n'ont pas permis l'organisation du feu d'artifice cette année mais ce n'est que partie remise.

Je vous souhaite à tous un bel été.

Bien amicalement,

Olivier Coursault, Maire de Froberville

**18 juillet** : Vide grenier du Comité des fêtes**02 septembre** : Rentrée scolaire

ETAT CIVIL 2021

**La municipalité adresse toutes ses félicitations aux parents de**

Pour la naissance de GRANCHER Augustin né le 16 mai 2021

La municipalité adresse ses vœux de bonheur à :

M. JACOB Romain & Mme FAVIER Magalie ⇨ 20 avril 2021 (PACS)

M. LEROUX Anthony & Mme VAUCHEL Lucie ⇨ 31 mai 2021 (PACS)

M. MARTOT Guillaume & Mme FRIBOULET Virginie ⇨ 12 juin 2021 (Mariage)

**La municipalité adresse ses condoléances à la famille de :**

M. THEVENIN Michel ⇨ 17 avril 2021 (80 ans)

Mme MOIGNOT Karine ⇨ 31 mai 2021 (50 ans)



INFOS PRATIQUES

LA FIBRE

Les travaux de la fibre sont désormais terminés. D'ici le mois d'octobre, nous devrions avoir la possibilité de choisir un fournisseur d'accès internet et surfer sur la toile beaucoup plus rapidement.

LA VOIE VERTE « VELOMARITIME »

Depuis plusieurs mois, nous entendons parler de la voie verte « Vélo Maritime » entre Les Loges et Froberville. Celle-ci a pris un peu de retard. Aux dernières informations, nous pourrions faire de belles balades à partir du premier trimestre 2022. Le marché de travaux a été notifié à une entreprise.

REOUVERTURE DE LA BIBLIOTHEQUE

A la rentrée prochaine, la bibliothèque municipale réouvre ses portes, un grand choix de nouveautés est à découvrir. Les nouveaux horaires vont être communiqués très prochainement.

Le souhait de la municipalité est de pouvoir ouvrir sur de plus larges créneaux, afin de répondre aux attentes du plus grand nombre.

Si vous souhaitez donner un peu de votre temps afin d'assurer bénévolement une permanence, vous pouvez vous rapprocher dès maintenant de la mairie.

Bonne lecture à tous !

FERMETURE DU BOIS DE LA VIERGE - RUE DE LA CAVE

La communauté urbaine « Le Havre Seine Métropole » propriétaire d'une grande partie du bois de la vierge où une station de pompage d'eau est installée depuis 1985, envisage courant du second semestre 2021, de clôturer le terrain dont elle est propriétaire.

De nombreux randonneurs empruntent ce bois au départ de la rue de la Cave de Froberville pour accéder aux différents chemins de randonnée qui donnent accès aux communes d'Yport, Saint Léonard ou bien Vattetot-sur-Mer jusqu'à la plage de Vaucottes.

Cette décision a été prise afin de protéger les ressources en eau potable, et notamment d'un périmètre de protection immédiat où toute autre activité que celle liée à l'eau est interdite. Si la présence de randonneurs est restée tolérée depuis toutes ces années, des pratiques répétées non respectueuses de l'espace naturel relevant du délit, incompatibles avec la protection des ressources, amènent la communauté urbaine à prendre la décision de fermer définitivement leur propriété à tout type de passage, conformément à la réglementation sur la protection des points d'eau.

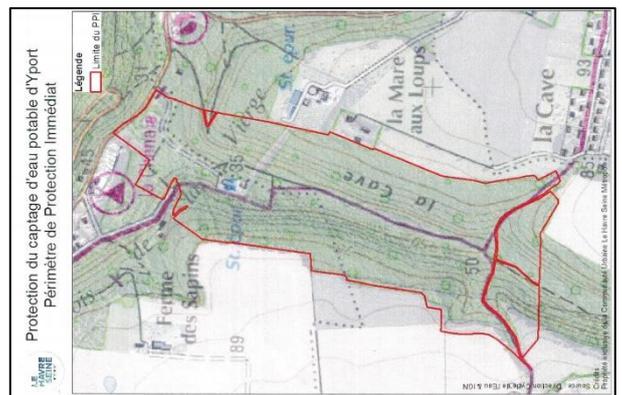
Nous vous tiendrons informés de la mise en œuvre de ces travaux et des restrictions d'accès aux différents sentiers de randonnée qui en découleront.

CLUB DE L'AMITIE

À la suite du départ du président M. BEGAUD, la Municipalité de Froberville prévoit d'organiser une assemblée générale avec l'objectif de faire perdurer le club de l'amitié.

Toutes les personnes volontaires et intéressées seront les bienvenues. Nous ne manquerons pas de vous communiquer la date de l'assemblée.

Venez nombreux, nous comptons sur vous !



ACTIVITES ASSOCIATIVES POUR LA RENTREE

Tennis

Inscriptions : Ecole de tennis de 4 à 18 ans et adultes de 18 ans à..... Les membres du Tennis Club de Froberville vous accueillent au manège

- Du 14 au 29 août 2021 à partir de 18 heures en semaine et la journée le week-end au Club House
- Lundi 30 août-Mardi 31 août et mercredi 1er septembre de 17 heures à 19 heures.
- Samedi 4 septembre de 10 heures à 12 heures 30.
- Les cours reprendront le lundi 6 Septembre 2021



Contact : **06 22 22 01 21** ou **06 74 30 93 74**

Tournoi senior, senior+, masculin, féminin et double mixte du 14 août au 29 août 2021

Toutes les informations du Tennis Club de Froberville sont à retrouver sur leur nouveau site internet :

<http://tennisclubfroberville.fr>

Association "Fitness and Dance"

Les membres du bureau de l'association "Fitness And Dance" seront présents salle Léonard De Vinci pour prendre vos inscriptions aux dates suivantes :



- Mardi 7 juillet de 18h à 19h30
- Mercredi 8 septembre de 16h à 18h
- Jeudi 9 septembre de 18h à 19h

TRAVAUX

AVANCEMENT NOUVELLE RESIDENCE

Résidence de la côte d'Albâtre

Les travaux de la nouvelle résidence vont bon train. Désormais hors d'eau et hors d'air, les différents aménagements peuvent s'effectuer à l'intérieur des logements.

Ce n'est pas moins de soixante dossiers de candidature qui ont été déposés en mairie. A ce jour, nous ne connaissons pas encore la date exacte de fin des travaux et donc de la mise à disposition de cette résidence.

Une commission organisée par le bailleur social **SEMINOR** doit se tenir avant la fin de l'année pour l'attribution des différents logements.

ACCES BIBLIOTHEQUE PAR L'ECOLE

La municipalité étudie la mise en place d'un accès de la bibliothèque par l'école. En effet, il n'existe aujourd'hui aucun moyen d'accéder à cet espace sans sortir du complexe écolier.

Sollicités par David ROELENS, directeur de l'école Jacques PREVET, les membres de la commission travaux travaillent à la réalisation d'une ouverture par un mur périphérique de l'école.

Une bonne idée d'occupation de cet espace non utilisé depuis plusieurs années. L'occasion pour le corps enseignant de remettre au goût du jour tout un panel de livres, et d'utiliser la bibliothèque dans un futur projet d'école.

SECURISATION DE LA BOULANGERIE

La boulangerie Martin de Froberville « **LE FOURNIL D'ALBÂTRE** », dispose désormais d'une sécurisation de sa devanture.

Pour prévenir des risques liés au stationnement des véhicules, des éléments de protection ont été disposés en façade de la boulangerie. Sollicitée par Monsieur MARTIN, la municipalité a mis en œuvre et fait installer ce dispositif permettant aux usagers piétons, d'accéder au commerce et de s'y restaurer en toute sécurité.

ZOOM SUR...

Projet associatif, « Les Artisans de Lumière »

L'association "Les Artisans de Lumière" a été cocrée par Lucie Le Collen (sonothérapeute) et Patricia Rivière (énergéticienne) dans le but de faire découvrir les pratiques de bien-être et de soins alternatifs au grand public.



Séance de relaxation, méditation et Voyage sonore

Qu'est-ce que la sonothérapie ?

La sonothérapie est une thérapie par le son et les vibrations utilisant des instruments particulièrement riches en harmoniques tels que les bols tibétains, bols de cristal, le gong, les carillons, les diapasons thérapeutiques, le tambour...mais aussi la voix.

Les bienfaits

Elle permet entre autres de :

- Réduire le stress, lâcher-prise
- Libérer les tensions, les charges émotionnelles, les douleurs physiques
- Renforcer la capacité d'auto guérison, restaurer le système immunitaire
- Stimuler le flux sanguin, diminuer la pression artérielle
- Atténuer les troubles du système nerveux
- Régénérer les cellules
- Retrouver le lien avec soi-même



Au sein de cette association sont proposées par Lucie le Collen (sonothérapeute certifiée) des séances de découverte et d'initiation à la méditation, à la relaxation et aux voyages sonores pour les adultes et les enfants.

Séance adulte :

Offrir un espace de détente, de relaxation, de ré harmonisation du corps et des émotions aux moyens des sons. Permettre un temps pour soi loin des tracas du quotidien.

- Exercices de relaxation
- Pratique de la méditation
- Vivre des voyages sonores
- Pratique du chant thérapeutique
- Ouvrir un espace de partage, d'échanges, et de rencontres
- Hatha Yoga, postures d'étirements et de relaxation



Séance enfant :

Offrir un espace de détente, de relaxation, un moment de pause pour l'enfant aux moyens des sons.

- Yoga sonore pour enfant
- Initiation à la méditation
- Exercices de relaxation et de libération des émotions
- Siestes contées (histoire sur des thèmes féériques et mondes enchantés ou les personnages sont identifiés aux instruments)

Pour tout renseignement, contacter l'association au 06 04 67 84 75.